

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20175 - 78ÈME ANNÉE

Tereos appelé à faire la transparence, l'État sollicité

Agriculture : nouveau soutien du Département aux planteurs

Les conseillers départementaux ont voté une motion de soutien à la filière canne-sucre-rhum-énergie, le 22 juin, lors d'une assemblée plénière. L'objectif pour les élus est d'assurer le soutien de la collectivité aux planteurs, qui mènent un mouvement de contestation, pour la hausse du prix de la canne payé par Tereos et la baisse du prix des intrants.

La motion du Conseil départemental est revenue sur les différents documents déjà envoyé à l'Etat, au cours de ces deux dernières années, afin de l'alerter de la détérioration des conditions de vie et de travail des agriculteurs réunionnais. Comme l'a indiqué Cyrille Melchior, président du Conseil départemental, « la filière est en péril, nous devons réaffirmer notre soutien aux planteurs ».

D'autant plus que les débats sur la question ont été denses, chaque élu proposant une totale transparence sur les chiffres venant de Tereos. « L'avenir de la filière canne se joue aujourd'hui. La canne ne peut pas mourir, si c'est cela cas, ce sera une catastrophe agricole, économique et sociale. Au-delà de la motion, il faut exiger la transparence d'un bout à l'autre de la chaîne, et notamment des usiniers », a expliqué l'élu communiste Jean-Yves Langenier.

« Exiger la transparence d'un bout à l'autre de la chaîne »

Ce dernier a indiqué que « Tereos est connu pour être une coopérative en France, mais chez nous, ce n'est pas le cas car c'est une filiale d'une société basée en Amérique latine ». En effet, Tereos Océan Indien est la filiale de Tereos International SA, basé à Sao Paulo au Brésil.

Raison pour laquelle, Jean-Yves Langenier a indiqué qu'il était crucial de demander la transparence des chiffres de Tereos, car « l'Etat investit de l'argent public, il faut donc toute la transparence » sur les chiffres. D'autant plus que « les planteurs ne peuvent

pas être les oubliés de la répartition des richesses », car ces usiniers engrangent chaque année d'importants bénéfices.

Un avis partagé par André Thien Ah Koon, qui a fait valoir la nécessité de mettre en place « des mesures de protections de nos planteurs, car on ne peut pas non plus importer des produits qui concurrencent nos produits réunionnais ». Ce dernier tient à protéger la filière et ses acteurs en assurant qu'une « intervention politique doit être faite pour obliger les usiniers à répondre aux revendications des planteurs ».

Conférence territoriale élargie

Ce dernier a évoqué l'idée de Paul Vergès de rassembler les collectivités afin de peser sur l'Etat et certains industriels. Un argument appuyé par la sénatrice et conseillère départementale, Nassimah Dindar, qui a appelé à la mise en place d'une conférence territoriale afin de traiter en problème le problème des planteurs, ainsi que l'ensemble des défis de La Réunion.

Il faut réunir les collectivités, les forces vives et les acteurs de la filière canne pour « échanger sur les problèmes à long terme de La Réunion » et repenser « un modèle économique, social et environnemental pour les 30 prochaines années ».

Selon elle, « nous avons la responsabilité d'être aux côtés des planteurs, car auparavant nous avons raté notre responsabilité politique de les aider à ne pas tomber dans la précarité. Or aujourd'hui, les planteurs sont dans une situation précaire, il faut garantir le prix d'achat de la canne aux planteurs ».

A moins d'un mois de la campagne sucrière, le temps presse. Alors que le Département tenait sa séance plénière, les syndicats ont été reçus par le préfet, Jacques Billant, qui s'est engagé encadré les négociations avec Tereos.

L'État sollicité

Outre les débats, la motion a sollicité l'Etat pour qu'une « action rapide et particulière » soit faite en direction de la Commission de Régulation de l'Energie, afin de revaloriser financièrement la bagasse au bénéfice des planteurs.

L'ensemble des élus ont voté cette motion demandant la mise en place de deux dispositifs : le premier pour que les industriels puissent continuer à garantir le maintien du prix d'achat de référence de la tonne de canne aux planteurs, sur toute la durée » de la convention canne 2022-2027, et au-delà comme l'a souligné André Thien Ah Koon. Et le second, pour l'instaura-

tion d'une « aide complémentaire, dans le cadre du plan de résilience national, permettant la compensation des surcoûts de production pour l'ensemble des agriculteurs réunionnais ».

Enfin, la participation de l'Union européenne a été évoqué : les élus demandent « une intervention renforcée de l'Etat en direction des instances européennes afin de protéger la filière réunionnaise, par l'activation des clauses de sauvegarde prévues dans les accords commerciaux et des contrôles poussés des sucres importés dans l'Union ».

Convention canne : les négociations se dérouleront désormais à la préfecture

Une délégation de l'Intersyndicale CGPER-UPNA-FDSEA-JA a été reçue hier par le préfet. Aujourd'hui, ce sera au tour de Tereos de rencontrer le représentant de l'État.

Ces rencontres font suite à l'importante mobilisation de l'Intersyndicale. Après avoir organisé le 14 juin une « marche noire » de l'agriculture réunionnaise, les planteurs ont défilé en tracteurs dans les rues de Saint-Denis mardi dernier. Ils revendiquent une augmentation du prix de la canne payé par Tereos et de la recette bagasse, issue de la production d'électricité par Albioma à partir de cette source d'énergie livrée par les planteurs.

Le préfet a indiqué aux syndicats que Tereos ne pourra pas compter sur un « filet de sécurité » de l'État. Cette demande d'aide supplémentaire était revendiquée par l'industriel pour garantir le prix d'achat de la canne jusqu'en 2027. Rappelons que Tereos a la garantie de recevoir chaque année jusqu'en 2027 une aide compensatoire de l'État d'un montant de 28 millions d'euros. Cette aide découle de la suppression du quota sucrier réunionnais en 2017, elle est donc prolongée.

Les planteurs ont également évoqué une des conséquences de la guerre en Ukraine : la hausse des prix des intrants risque d'absorber l'aide annuelle de

14 millions d'euros destinée à compenser les pertes causées par les sécheresses et l'augmentation des prix des intrants durant les années passées. L'État a indiqué que cette aide pourrait être augmentée ponctuellement en fonction de la conjoncture économique.

Le préfet a également précisé aux syndicats que les négociations de la Convention canne se dérouleront désormais à la préfecture. Ceci marque la volonté de l'État d'accélérer les discussions afin d'arriver à un accord avant le début de la prochaine campagne sucrière qui débute dans moins d'un mois. En effet, à ce jour, le prix de la canne à sucre qui sera payé par Tereos aux planteurs n'est toujours pas connu.

Par ailleurs, des aides européennes pourraient être mobilisées afin de compenser les effets de la guerre en Ukraine sur la trésorerie des exploitations agricoles.

L'Intersyndicale continue la mobilisation : des planteurs sont rassemblés ce matin devant la centrale thermique du Gol à Saint-Louis pour exiger l'augmentation du prix de la bagasse qui produit de l'électricité.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Assemblée plénière du Département

Le Département lance une nouvelle expérimentation : le budget participatif

Les conseillers départementaux étaient réunis en assemblée plénière, le 22 juin, afin de d'adopter le rapport d'activité de l'an dernier. « La collectivité a su être présente dans un contexte extérieur difficile. On a limité l'impact de la crise sanitaire, sur le plan social et en soutenant l'économie avec une vision durable dans les politiques publiques » engagées, a introduit Cyrille Melchior, président du Département.

En bref, le Département a dépensé 1,1 milliards d'euros au cours de l'année 2021, qui a été une année marquée par la crise sanitaire. « Le plan de relance de l'activité économique et sociale voté en juillet 2020 a été poursuivi et a bénéficié à de nombreux réunionnais ou au territoire ».

Ainsi, « plus de 180 millions d'euros ont ainsi pu être consacré à l'investissement ce qui représente environ 15 % de la Commande publique à La Réunion et contribue au soutien de plus de 2000 emplois dans le BTP ».

Cyrille Melchior, président du Département, a mit en avant plusieurs programmes phares tels que le R+. Anciennement appelé « RSA+ », cette allocation d'insertion et de retour à l'emploi est née d'une expérimentation lancée en juillet 2020 pour allouer une aide sociale, similaire au RSA, à 5000 bénéficiaires. L'objectif du Département était alors de permettre aux personnes percevant le RSA de pouvoir reprendre une activité – ou en créer une – sans perdre leurs aides.

Voyant les effets positifs de cette expérimentation, le Département a construit un plan spécifique. Il s'agit désormais d'une aide attribuée aux personnes bénéficiant du RSA depuis plus de 6 mois qui souhaitent faire une formation rémunérée, ou créer une entreprise, ou les salariés ayant perdu une allocation suite à la reprise d'une activité en temps partiel.

Associer les citoyens à l'élaboration des stratégies écologique et solidaire du Département

Il a également été question d'une nouvelle expérimentation : le « budget participatif ». Le Département a dit tenir ainsi à s'engager auprès des citoyens pour favoriser la démocratie participative, à travers des actions citoyennes, réalisées par des citoyens et

des associations.

Ainsi, il est prévu d'associer les citoyens à l'élaboration des stratégies écologique et solidaire du Département. Mais avant cela, une grande consultation citoyenne va être organisée sur les stratégies départementales, afin de récolter le plus d'opinions possibles sur les sujets à traiter en priorité.

Le Département « souhaite renforcer son action pour et par les citoyens sur deux thématiques primordiales pour le quotidien des réunionnais et pour leur avenir : la lutte contre la vie chère et la transition écologique et solidaire ».

Il s'agit donc « d'une expérience. On veut solliciter la participation des citoyens, pour cela on va travailler avec les municipalités en pointe sur le sujet », tels que Saint-Denis, a expliqué Cyrille Melchior.

Plan de mobilité durable adopté à l'unanimité

Enfin, les élus ont adopté le plan de mobilité durable. « Face aux enjeux liés au réchauffement climatique et à la transition écologique et énergétique, la question de la mobilité et des déplacements est au cœur des politiques publiques, d'autant plus sur notre île où ce sujet est critique », a expliqué Cyrille Melchior.

Ce dernier a assuré que « le constat est simple : trop de voiture, cherté des carburants, manque de moyen de transports alternatifs ou encore réseau routier inadapté au parc automobile local, provoquant une congestion quasi quotidienne de nos routes ».

Raisons pour lesquelles, le Département a décidé de prendre des mesures visant à « solutionner les mobilités internes ». Ainsi, le personnel de la collectivité peut – dans le cadre d'une expérimentation – œuvrer en télétravail. De plus, des outils de visioconférence sur les sites départementaux ont été mis en place, un forfait de mobilité durable a été instauré, et un vaste plan de verdissement de son parc automobile a été lancé.

Les élus ont adopté à l'unanimité ce plan de mobilité durable, qui « a vocation à évoluer, être enrichi, notamment à travers des actions menées en partenariat avec d'autres collectivités », a indiqué Cyrille Melchior.

Oté

Volkan lé pankor paré pou pète in bon kou !

**La pankor l'èr la révolission
mé èl va fini par arivé !!!**

Mézami, mi yèmré di mon dè mo dsu labstansyon dann zéléksyon. Lé pa rar le moune la di sa la pa in bon n'afèr pou la démokrasie oir la majorité d'moune rofiz égzèrs zot droi voté. Sirman zot néna zot rézon pou di sa é lé domaz mwin la pa antand azot ésprik zot rézon o fon.

Dabor i fodré konète lo poursantaz labstansyonist pars lo sondèr li-mèm kan i intéroz api pou zéléksyon li di band list éléktoral La Rényon lé pa konm ki fo pars in bon poursantaz demoune marké dsi la list i rèss pi issi shé nou. I pé di ossi zot la fine shanj landroi dann lo péi li mèm é lé difisil azot pou alé voté.

Mwin la antande lo sondèr apré di 30 % dann lirn sa i vé pa dir 70 % labstansion mé an réalité par-la sinkante pour san votan épi sinkant pour san bande labstansyonist. Mi koné pa si lé vré mé noré 40 % zéléktèr marké dsi lalist éléktoral lé pa an éta pou voté.

Gouvèrnman néna ka ordone l'apropiaz apré nou va gingn koz itil.

Astèr si ni sèye konprande pou kossa néna 50 % votan é 50 % votan pa ni pé éssèye oir lo bande mové rézon :

la fète dé pères, la fète dé mères, bande kominyon, mi pans pa sa i tienbo la rout pars, koméla buro d'vote lé pa loin, é pou fèr in tour pou lo votaz lé pa la kroi épi la banyère... Lo bande zélu i ansèrv pa gran-shoz, zot i pans zot posh é pa lintéré d'lé zot-toute la band lé volèr... Alor pou kossa bande zom (fam) politik lé popilèr konmsa ? Ala ankòr in mové rézon.

Lo mil-fèye administratif ? Sa i pé z'ète in rézon mé sa i ramenn anou lo rapor Cousseran. Parétre-t-il in moune la vu avan lé zot lo danzé lo mil fèye administratif é ziska zordi la pa simplifyé lé shoz, la mèm konpliké.

Ni pé di ossi la popilassion rényonèz lé malkontan é zot i oi pa zéléksyon pou tir azot dann traka. L'èr-la lé danzéré konm pa pars si la vi démokratik i sifi pa kèl sé lo bon méthode ? Pou ariv o bon rézilta ? Mwin sré tanté d'dir la lute de mass... Mé sa i komande pa avèk in baguète majik osinon volkan la pan kor paré pou pété. Alon aspèr ankòr in pti pé pa pou in révolt, mé pou in révolission. A fors alé a lo, kalbass i pète.

A bon ékoutèr, salu !

Justin